



MUNICIPALITE
de SAINT-LIVRES

021 808 72 49 / greffe@st-livres.ch

1^{er} Août 2026 - INVITATION

La Municipalité de Saint-Livres a le plaisir de convier la population à la **Fête nationale** organisée avec la collaboration de la Jeunesse.

Afin de profiter des magnifiques constructions réalisées dans le cadre du Giron des jeunes de l'Aubonne, le 1^{er} Août aura lieu **sur la place de fête du Giron**.

Programme

- Dès 18h30 Grillades proposées par la société de Jeunesse **sur la place de fête du giron**;
- 21h00 **Rendez-vous pour le cortège aux flambeaux devant la fontaine des Boveyrons**
(en haut de la rue Saint-Laurent, à la hauteur du numéro 26. Voir plan au verso);
- 21h15 Départ du cortège aux flambeaux emmené par la Fanfare de St-Livres;
- 21h30 Partie officielle, suivie du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

En espérant vous rencontrer nombreux à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, chers enfants, nos meilleures salutations.

La Municipalité

Saint-Livres, juillet 2026

En raison de la sécheresse actuelle et du fort du risque d'incendie, l'Etat de Vaud a interdit les feux en plein air et l'usage d'engins pyrotechniques sur l'ensemble de son territoire. Par conséquent, la Municipalité de Saint-Livres est malheureusement contrainte de renoncer au feu patriotique. L'allumage de feux et l'utilisation d'engins pyrotechniques (fusées, vésuves, pétards, feux d'artifices et autres engins assimilés) sont donc strictement interdits avec effet immédiat et y compris pour la fête du 1^{er} Août.



